

Campus vert

Objet :

Offrir une alternative au logement en ville aux étudiants tout en permettant aux agriculteurs de valoriser leur patrimoine architectural. À ce sujet, les agriculteurs peuvent réhabiliter leur corps de ferme pour y réaliser des logements.

Proposer une alternative de logement aux étudiants et favoriser le lien social et les échanges ville campagne.

Sauvegarder le patrimoine rural et réhabiliter les bâtiments de valeur patrimoniale.

Octroyer un complément de revenu aux agriculteurs.

Proposer un hébergement de qualité à prix modéré aux étudiants (loyers allant de 230 à 320€ et ouvrant droit à l'APL).

Bénéficiaires :

Les étudiants universitaires.

Les étudiants d'écoles spécifiques (agriculture, aéronautique...).

Les étudiants stagiaires et en contrat de professionnalisation.

Modalités :

Pas d'aide directe aux étudiants qui bénéficient d'une plus grande offre de logements à loyer maîtrisé.

L'aide départementale varie de 3 000 à 3 500 € par logement et est destinée aux agriculteurs.

L'association Campus vert sert d'intermédiaires entre les agriculteurs et les étudiants. Elle fonctionne autour d'une centrale de réservation collectant et gérant les demandes de logement.

Les agriculteurs qui s'engagent adhèrent à un cahier des charges comprenant des clauses quant aux loyers maximaux par secteur géographique.

+ d'info :

Fédération des Associations des Fermes d'Accueil en Chambres d'Étudiants

175, route d'Estaires

62 138 VIOLAINES

Tel : 03.20.29.43.68

www.oise.fr